

ANNEE 2016 – 2017

SEMAINE	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS
1	0	34 h	27 h	12 h	20 h	20 h	Stage entreprise
2	34	34 h	30 h	34 h	34 h	34 h	Stage entreprise
3	34	34 h	34 h	34 h	34 h	34 h	Stage entreprise
4	34	34 h	34 h	30 h	34 h	34 h	34 h
5	34h	7 h	22 h	Fermeture : Noël	15 h	Stage entreprise	34 h
TOTAL h	136 h	143 h	147 h	110 h	137h	122 h	68 h

STAGE DE 7 MOIS : Dates de stage : **du 05 septembre 2016 au 31 mars 2017**

Nombre d'heures / jours : 7 h 30 sauf lundi : 7 h et vendredi : 4 h 30

Nombre d'heures / semaine : 34 h

Nombre d'heures / mois : entre 68 h 147 h

Nombre d'heures en centre : **863 h** (session 2014/2015)

Nombre d'heures en entreprise : suivant entreprise, entre 105 h et 140 **Obligatoire**
en vue de l'obtention du Titre Professionnel de Peintre en Décors.

Du 27 février 2017 au 17 mars 20157

Nombre d'heures TOTALE : entre **968 h** (pour 105 h entreprise) et **1003 h** (pour 140 h entreprise)

Fermeture établissement : du 22 décembre 2016 midi au 03 janvier 2017 inclus.

Rentrée le lundi 04 janvier 2017.

EXAMEN de FIN d'ANNEE

Reconnu par l'Etat, TITRE PROFESSIONNEL de PEINTRE en DECORS de niveau V.

- Préparation examen (fonds imposés sur mur apprêté et tracé du sujet **Obligatoire** par le stagiaire), apporter le DSPP
« Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle » (donné en début de stage).

Semaine du 20 mars 2017 au 24 mars 2017 (cours ordinaires)

- Examen

Semaine du 28 mars 2017 au 31 mars 2017

HORAIRES de l'établissement

Jours	Horaires	Total H matinée	Horaires	Total H après midi	Total H jours
LUNDI	9 h à 12 h	3 h	13 h à 17 h	5 h	7 h
MARDI	8 h 30 à 12 h	3 h 30	13 h à 17 h	5 h	7 h 30
MERCREDI	8 h 30 à 12 h	3 h 30	13 h à 17 h	5 h	7 h 30
JEUDI	8 h 30 à 12 h	3 h 30	13 h à 17 h	5 h	7 h 30
VENDREDI	8 h 30 à 13 h	4 h 30	/	/	4 h 30

L'atelier pourra rester ouvert jusqu'à 19 h (facultatif), **pas au-delà**, pour certains travaux,

Exemples : œuvres de fin d'année, panneaux (moulures, ornements....), reprise de notes....

N° téléphone Formatrice : 06 70 42 73 70 - SMS uniquement